

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 14 janvier 2025

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 6 janvier 2025, sous la présidence de Madame Nathalie COIGNAC

Présent(e)s :

Mesdames COIGNAC, FOURGEAUD, GRAPTON, GUITARD, HAMRI, LAFFITTE, SEGARD
Messieurs GOUJEAUD, MERZEAU

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	9	1	3

Procurations et excusés :

- Madame BAYLE
- Madame BRUNEAU
- Madame MOURNETAS qui donne procuration à Madame COIGNAC
- Monsieur PORTHEAULT

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation des procès-verbaux des CCAS du 5/11/24 et 16/12/24
2. Demandes d'aide financière,
3. Questions diverses

1. Validation des PV du CCAS du 5 novembre 2024 et 16 décembre 2024

Ils sont validés à l'unanimité

2. Demandes d'aide financière

- 1- Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame Y. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 800€ à verser à l'ODHAC.

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre

- 2- Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 351.03€ à verser à son fournisseur d'électricité.

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre

3. Questions diverses

Madame X, bénéficiaire de livraisons de la banque alimentaire ne peut pas se déplacer pour récupérer ses denrées du fait d'un problème de santé. Les membres du CCAS s'organisent pour les lui apporter les prochains jeudis du mois de janvier.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Madame la Vice-présidente lève la séance à 19h15.

La Présidente et secrétaire de séance,

Nathalie COIGNAC

